Plusieurs enfants jouaient jeudi après-midi, vers 4 heures, quai de Gand, quand tout à coup, par suite d'un faux mouvement, l'un d'eux, Jean Verriest, âgé de 4 ans, tomba dans le canal. Fort heureusement il fut aperçu par un ouvrier de M. Salomon, qui se jeta à l'eau et parvint à retirer le petit imprudent. Celui-ci en fut quitte pour un bain froid. Après avoir reçu les premiers soins sur place, il a été ramené chez ses parents rue Duflot.

ARRESTATION D'UN EXPULSE. — L'agent de police Pattin a procédé, vendredi matin, rue Saint-Amand, à l'arrestation d'un tisserand, Pierre Delaconcorde, âgé de 42 ans, demeurant rue Pierre de Roubaix, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion. Delaconcorde a été écroué au dépôt de police du 3e arrondissement.

UN VOL DE LIQUEURS. — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, un individu, resté inconnu, a enfoncé la porte de l'estaminet tenu par Mlle Jeanne Declercq, rue du Fontenoy, 182. Une fois dans la maison, il a enlevé deux litres et demi de liqueur. Une enquête est ouverte.

A TOUT ACHETEUR d'une livre de beurre d'Oostcamp, FRAIS ou SALÉ, la laiterie d'Oostcamp,
DONNE GRATUITEMENT une **demi-livre** de fromage blanc — dans ses dépôts, et rue du Bois, 13.
Beurre frais, **3,30** le kilog; beurre salé, **2,90** le kilog; exiger le beurre frais en paquets avec la vignette d'Oostcamp. Le beurre salé se vend rue du Bois, 13, seulement.
Pour les beurres de conserves, s'adresser, au plus tôt, RUE DU BOIS, 13, où les pots sont livrés pour la conservation garantie, à des prix défiant toute concurrence.
Vente du **fromage blanc** en gros et en détail; prix du détail **0,30** centimes le demi-kilogr.

POUR LES FÊTES DE LA PENTECOTE, renouvelez vos gants, dans votre intérêt, « **Au Lys d'Argent,** » **12, rue du Vieil-Abreuvoir;** vous y trouverez du beau, du solide, de l'élégant et du bon marché.
Gants de peau et de tissu.
Grand assortiment de gants de peau, à 1 f. 75, pour enfants.
Les gants sont garantis et essayés aux clients.

Les Accumulateurs « Hercule » sont les plus robustes, les plus légers, les meilleurs marché; ils sont GARANTIS 10 ANS.
Pour renseignements et prix, s'adresser à M. Paul Delannoy, 29, rue de Roubaix, Lille.
50280—64825

FLERS

LA PREMIERE PROCESSION DE LA FETE-DIEU. — Dimanche, jour de la Pentecôte, coïncidant selon un usage très ancien avec la fête communale, aura lieu à Flers à l'issue de la grand'messe de 10 heures, la première procession annuelle du T.-S. Sacrement; elle suivra l'itinéraire habituel en contournant le quartier de l'Agrippin. La fanfare municipale prêtera son concours.

ANNAPPES

UN JEUNE HOMME TOMBE D'UN TOIT A FIVES. — Un accident qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves vient d'arriver à un jeune ouvrier de la commune, Vilmot Alexandre, âgé de 15 ans et demi, travaillant à Fives en qualité de manœuvre de couvreur, au service de M. Hennebelle, rue du Long-Pot. Il était occupé vendredi, vers 2 heures et demie de l'après-midi à balayer les conduites d'eau, situées sur la toiture de l'habitation d'un marchand de liqueurs, près de l'église, quand il perdit l'équilibre. Heureusement à ce moment il eut la présence d'esprit de prendre un certain élan qui lui permit de tomber sur ses pieds, mais il n'en fut pas moins renversé par terre et ressentit une commotion violente. Un conducteur qui passait le releva et le transporta dans la maison du marchand de liqueurs où un médecin vint lui donner ses soins. Se trouvant dans l'impossibilité de marcher le blessé a été transporté dans une voiture d'ambulance chez ses parents à Annapes, où il arriva vers cinq heures du soir. Il se plaint surtout de violentes douleurs au pied gauche.

TOMBE D'UNE ECHELLE. — Un autre ouvrier d'Annapes, M. Maximilien Thieffriy, âgé de 71 ans, réparteur, était occupé, jeudi, à 9 heures du matin, avec un de ses fils, à la confection d'un mur aux nouveaux abattoirs de Lille, quand au moment de descendre de son échelle, pour aller déjeuner, il tomba à la renverse d'une hauteur de deux mètres, et se démit l'épaule. Après s'être reposé à Lille, durant l'après-midi, il rentra chez lui, à Annapes, le soir, où M. le docteur Detroy de Flers, vint lui donner ses soins. Quelques jours de repos lui permettront de reprendre son travail.

Communications

MUTUELLE NADAUD. — Les membres de la commission sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 2 juin, à 7 heures et demie du soir, au siège social, place Nadaud, 1. D'importantes questions sont à l'ordre du jour.

— Les membres de la société chorale « Les Chevaliers de la Fourchette », sont priés de se rendre à la réunion générale du samedi 2 juin. Ordre du jour: Communications très importantes. Punch.

Voulez-vous quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix.* 46859

Photographie Shettle, 4, boulev. de Paris, Roubaix; 38, rue Motte, à Tourcoing. — Portraits de 1re communion, 12 fr. la douzaine. 67579

Avis aux brasseurs. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 52493

WATTRELOS

LA DUCASSE DU MONT-A-LEUX. — A l'occasion de la fête du Mont-à-Leux, M. Emile Carrette, percepteur des droits de place à Wattrelos, prévient les marchands forains qu'il procédera à la distribution des places le mercredi, 6 juin, à 10 heures du matin, sur la prairie située en face de l'estaminet Hovelacque.

La fête paraît s'annoncer très brillamment, et plusieurs demandes de forains sont déjà faites.

— Le Comité de la Jeunesse Catholique aura sa réunion mensuelle dimanche prochain, jour de la Pentecôte, après la grand-messe. Plusieurs questions importantes étant à l'ordre du jour, le comité compte sur la présence de tous les membres.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing: au bureau du journal, 78, rue Nationale; à la librairie Wattecaw, 39, rue Saint-Jacques.*

UNE REUNION DES FACTEURS DE LA POSTE — Jeudi soir les facteurs de Tourcoing ont tenu une réunion dans la salle de l'estaminet Delphin Dumortier, rue Desurmont. Cette réunion avait pour but la nomination d'un délégué pour l'Exposition universelle de 1900. Il nous revient que le délégué nommé au cours de la réunion est M. Omer Claeys.

LES MESSES DE PENTECOTE.— La messe à deux voix du distingué directeur du Conservatoire de Lille, M. Ratez, sera chantée le jour de la Pentecôte à 10 heures à Saint-Louis, par huit jeunes filles de l'orphelinat Thoris.

Pendant le cours de la cérémonie M. Bruggman, professeur au conservatoire de Lille, jouera quelques pièces célèbres de Bach, de Wagner et Toccata de Widor comme sortie.

UNE BENEDICTION DE DRAPEAU. — La Société de secours mutuels St Edouard, nouvellement fondée et ayant son siège rue de Mouvaux 137 Tourcoing, fera bénir sa bannière le dimanche de la Pentecôte 3 juin, à la messe de 10 heures en l'église Saint-Eloi, Blanc-Seau. Un banquet aura lieu ensuite au siège de la Société.

LA CATASTROPHE DE LA RUE WATTINNE. — On se souvient que lors de l'effondrement des magasins de la rue Wattinne, le 14 mars dernier, une petite fille de 10 ans, Alda Duquesne a été ensevelie sous les décombres. Une messe sera dite à la mémoire de la pauvre petite victime le lundi de la Pentecôte à 8 h. et demie à la chapelle de la Marlière.

UN SPEUDO EMPOISONNEMENT.— Les 25 mai, plusieurs personnes du Blanc-Seau, qui avaient mangé de la soupe provenant d'un cabaret où elles avaient l'habitude de s'approvisionner, se trouvèrent indisposées. Aussitôt une certaine quantité de cette soupe fut saisie et soumise à une analyse qui a été faite au laboratoire municipal. Les résultats de l'analyse ont prouvé que la soupe ne contenait aucun toxique et que le malaise des consommateurs devait être attribué à une fermentation de l'oseille. Cette affaire n'aura donc aucune suite.

RUPTURE D'UN FIL DE TROLLEY, RUE LOUIS LELOIR. — Vendredi après-midi vers trois heures, un fil de trolley du tramway électrique s'est subitement rompu rue Louis Leloir projetant de tous côtés des gerbes d'étincelles.

Heureusement il ne s'est produit aucun accident de personne. Pendant un quart d'heure on a dû procéder à un transbordement des voyageurs.

Un raccord provisoire a pu être fait et la circulation des tramways a pu suivre son cours habituel.

Pendant la nuit les ouvriers du dépôt procéderont aux réparations.

DISPARITION D'UN CHEVAL ET D'UNE VOITURE. — Mardi dernier, Mme Charles Merlyon, marchande de beurre rue de Tournai 71 partait en Belgique pour chercher son mari, laissant la maison à la garde de leur associé nommé Henri V... Lorsqu'ils revinrent, ils constatèrent non seulement la disparition du nommé V... mais aussi celle du, cheval, de la voiture et d'une bascule. Qu'est devenu V...? Que sont devenus le cheval et la voiture? On l'ignore. Est-ce un vol? Rien ne le prouve. Aussi une enquête sera-t-elle nécessaire pour établir les faits.

UNE AFFAIRE DE COUPS ET BLESSURES. — La police vient d'ouvrir une enquête à la suite d'une plainte déposée par un cocher contre un sieur V... Ce cocher aurait, paraît-il, été frappé à coups de manche de fouet et blessé par V... L'enquête établira la véracité des dires du plaignant et la culpabilité de l'inculpé.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. A. Léger, fondeur en fer, un mouleur, Louis Dortomb, âgé de 54 ans, demeurant rue Messiaen, a été brûlé au pied droit par un éclat de fonte en fusion. M. le docteur Desbonnets a prescrit au blessé un repos de quinze jours.

— Omez Louis, âgé de 33 ans, rattacheur, demeurant rue d'Arcole, 21, travaillant chez M. Felix Desurmont, a été coupé à l'index droit en cassant un fil. M. le docteur Bernard a déclaré qu'il subirait une incapacité de travail de quelques jours.

ACCIDENT DANS UN BATIMENT EN CONSTRUCTION.— Un accident qui, heureusement, n'aura pas de suites graves, s'est produit dans un bâtiment en construction, au peignage de MM. Binet. Un manœuvre de couvreur, Henri Hermant, âgé de 14 ans, demeurant rue du Moulin-Fagot, travaillant pour le compte de M. Hercelle Leruste, passait près d'un échafaudage, lorsqu'une poutre vint à tomber et atteignit l'ouvrier à la tête, produisant une contusion et une commotion cérébrale très légère. M. le docteur Playoust a déclaré que le jeune blessé en serait quitte avec quelques jours de repos.

LES CONTRAVENTIONS. — Dans la journée de vendredi, la police a relevé les contraventions suivantes: divagations de chiens, deux; infractions à la police des garnis, une.

HALLUIN

UNE DISTINCTION HONORIFIQUE. — Une mention honorable a été décernée à M. Binet, d'Halluin, qui a accompli un acte de courage.

RONCQ

UNE MORT SUBITE. — Vendredi matin, vers onze heures, un pénible événement est venu jeter la consternation dans le quartier du Blanc-Four.

Une ménagère, Mme Niffle, âgée de 65 ans, demeurant carrière St-Roch, était sur le devant de sa demeure, vaquant à ses occupations ordinaires, quand, soudain, on la vit s'affaisser.

Transportée chez elle, malgré les soins qu'on lui prodiguait, elle cessait bientôt de vivre. M. le docteur Galissot, qui a constaté le décès, déclare qu'il est dû à une hémorragie cérébrale.

UNE AFFAIRE DE FRAUDE. — Vendredi matin, vers onze heures, le sous-brigadier Carreaux et le préposé Lafon, de service près de la halte du Pellegrin, ont procédé à l'arrestation d'un jeune garçon de 14 ans, Joseph Herman, porteur d'allumettes chimiques, de provenance étrangère. La valeur de la prise s'élève à une dizaine de francs.

Communications

M. MARECHAL, dont on va fêter, lundi prochain, 4 juin, les noces d'or, est le doyen des membres de l'Association des anciens élèves des Frères.

Tous les membres de l'Association sont invités à assister à la messe solennelle de jubilé, qui sera célébrée, à St-Christophe, lundi, à onze heures.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 8
Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

LES CAMBRIOLEURS DE MOUVAUX

Leur identité. — Trois individus dangereux

Les trois cambrioleurs arrêtés dans la nuit de mercredi à jeudi, par la police de sûreté de Roubaix, au moment où ils tentaient de fracturer un coffre-fort dans l'établissement de M. Blondet, fabricant de tapis, ont été conduits vendredi matin, à Lille, sous bonne escorte et écroués à la maison d'arrêt.

Ce sont, en effet, croit-on, des malfaiteurs dangereux. Deux seulement ont fait connaître, après de nombreuses difficultés, leur identité. Le premier se nomme Auguste Gérard, né à Avesnes-lez-Aubert en 1865, coiffeur, demeurant rue Labruyère, 81, Roubaix. Le second, Emile Flipo, mécanicien, né à Tourcoing, avait d'abord déclaré se nommer Auguste Cailliez. Quant au troisième, il a d'abord dit s'appeler Auguste Delbar, être âgé de 35 ans, et demeurer, 4, rue des Famelons, mais on ne connaît pas d'individu de ce nom à cette adresse. Le prétendu Delbar a encore donné d'autres noms aussi faux, puis il s'est retranché dans le mutisme le plus complet, après avoir déclaré qu'il en dirait davantage à Lille.

D'après certaines indications, on croit que des charges très graves pèsent sur lui et qu'il a par conséquent intérêt à ne pas se faire connaître.

Les perquisitions

Aussitôt après l'arrestation des trois cambrioleurs, MM. Chaine, commissaire chef de la sûreté et Prud'homme, commissaire de police du quatrième arrondissement, ont opéré des perquisitions, le premier à la Brasserie de l'Industrie tenue par M. Rozeuuw, rue de la Gare, et le second au domicile d'un des inculpés, Auguste Gérard, rue Labruyère.

On a reconnu qu'un des malfaiteurs arrêtés, Emile Flipo, avait son domicile à la Brasserie de l'Industrie. Fait singulier, M. Chaine a trouvé dans cet établissement une clef du poste de la brigade de sûreté, qui avait été dérobée le 10 avril dernier.

Pendant la journée de vendredi, M. Chaine a fait des recherches dans le but de savoir si les cambrioleurs de Mouvaux ne font pas partie de la bande noire qui a opéré, tout l'hiver à Roubaix, et qui avait surtout pour objectif les coffres-forts. C'est ainsi que des agents de sûreté se sont présentés à la fabrique de M. Haringkoucke, rue de Bavai, à la savonnerie de M. Carré, rue de Lannoy, chez M. Soyez, rue de l'Epeule, chez MM. Dussart et Accou, rue Corneille et dans d'autres maisons où des vols ont été commis. On croit tenir une piste sérieuse.

LES PREMIÈRES COMMUNIONS

A ANNAPPES

La cérémonie des premières communions aura lieu à Annappes demain dimanche, jour de la Pentecôte. Les enfants, au nombre de 32, 18 garçons et 14 filles, se réuniront à l'hospice Gabrielle, puis seront conduit processionnellement à l'église; la messe de communion aura lieu à 7 heures.

A MARCQ-EN-BARŒUL

A l'institution de la Sainte-Union. — La cérémonie de la première communion a eu lieu jeudi au Pensionnat de la Sainte-Union

La messe de communion a eu lieu à sept heures. C'est M. l'abbé Salembier, aumônier, qui a prêché les exercices préparatoires.

Aux vêpres qui ont été chantées à deux heures et demie, M. le chanoine Salembier, le distingué et sympathique secrétaire général de l'Université Catholique, a prononcé le sermon de circonstance dans lequel il a donné aux enfants quelques conseils paternels.

Cette cérémonie a vivement émotionné les nombreuses personnes qui y assistaient.

A BONDUES

C'est demain dimanche, jour de la Pentecôte qu'a lieu à Bondues la solennité des premières communions. La messe solennelle de communion sera chantée à sept heures du matin, et les vêpres à quatre heures.

LA CULTURE DU LIN

A CROIX

La prime accordée à la culture du lin par la loi du 13 janvier 1892 a été réclamée par un seul cultivateur, M. Sevin Desplanque, qui a ensemencé une superficie de 96 ares sur le territoire de Croix.

LILLE

LES VOYAGEURS DE COMMERCE. — Dans le « Messager », M. Eugène Roche, avocat à Lille et président de la Société des voyageurs et employés de commerce, se demande si les voyageurs et employés de commerce ne vont pas disparaître prochainement. En effet, des syndicats de maisons de détail commencent à grouper les achats en commun pour s'adresser directement en fabrique. Le « Messager » recherche ensuite quelle tentative réactionnaire serait à opposer à ce mouvement.

« Il faut, dit-il, que les voyageurs de commerce forment avec les producteurs une ligue défensive; pour cela il est indispensable qu'ils soient unis en fédération par tout le pays. C'est seulement par ce moyen qu'ils pourront forcer les producteurs, d'ailleurs intéressés à les protéger, à s'engager à ne traiter aucune affaire sans intermédiaire.

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Maurice Descamps, de la maison Descamps-Longhaye, négociant en lin, décédé jeudi soir, à l'âge de 59 ans.

M. Maurice Descamps était ingénieur de l'Ecole centrale. Il était gendre de M. Auguste Longhaie.

Depuis une quarantaine d'années dans les affaires il ne comptait que des sympathies à Lille.

M. Descamps est mort en son château de Baisieux; ses funérailles auront lieu en l'église de cette paroisse, lundi prochain, à dix heures du matin, après la cérémonie le corps sera conduit à Lille.

LES GRÈVES

A LILLE

REUNION DES PATRONS FILATEURS DE COTON

Le « Réveil du Nord » annonçait vendredi matin que les patrons de trois établissements industriels dans lesquels il y a grève avaient fait des concessions à leurs ouvriers. Cependant, les grévistes avaient refusé de reprendre le travail pour se solidariser avec leurs camarades qui n'avaient point satisfaction.

Or, une réunion de tous les filateurs et retordeurs de coton de Lille a eu lieu vendredi à trois heures de l'après-midi, au siège de la Société industrielle.

En fin de séance, ils ont adopté le procès-verbal suivant:

« Les filateurs de coton et retordeurs de Lille regrettent que des faits inexacts aient été répandus par divers journaux; ils maintiennent purement et simplement leurs propositions antérieures et affirment à nouveau leur entière et complète solidarité. »

REUNION DES GREVISTES

Les fileurs en grève se sont réunis, jeudi, à 3 heures de l'après-midi, dans la Maison du Peuple. Les délégués des différents quartiers ont rendu compte des incidents qui s'étaient produits et annoncé que les ouvriers qui avaient repris le travail dans plusieurs ateliers mercredi les avaient quittés jeudi matin.

Une distribution de pains a été faite aux grévistes par les soins de la Coopérative lilloise.

GREVE PARTIELLE DES BOULANGERS

Quelques garçons boulangers ont abandonné le travail jeudi soir et ont essayé de débaucher leurs camarades. Jusqu'ici, leurs efforts ont été vains.

Concerts & Spectacles

UNE TOMBOLA. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée chez M. A. Desanois, 94, rue Daubenton, le dimanche 27 mai 1900:

1115	944	363	1135	868	936	1008	79	1061	829
480	581	539	1138	968	608	715	400	446	911
744	344	645	811	212	374	881	161	598	529
419	1164	1181	665	303	700	1081	510	97	777
629	1196	679	1141	1167	689	1090	517	109	328
129	64	574	234	639	869	954	204	316	483
46	178	55	227	950	1000	514	238	626	157
1032	716	13	932	142					

Les **GALERIES LILLOISES** liquident la **SOIERIE,** le **LAINAGE,** et tous les tissus pour remonter le rayon avec des marchandises nouvelles, 45, 47 et 49, rue Nationale, Lille.
Prix très bas **pour en finir en peu de temps.**
48520—55815

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL
3, rue de Lannoy et 40, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits pour le métière. Couronnes en tous genres. Téléphone 55035

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
64-66, rue de l'Alouette, Roubaix, *téléphone.* Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 54579

LES OUVRIERS A L'EXPOSITION DE 1900

Les ouvriers des établissements industriels envoyés à l'Exposition aux frais de leurs patrons, par groupe d'au moins quatre personnes du même établissement, jouiront de billets collectifs à prix très réduits valables soit pour sept jours, soit pour cinq jours.

Les gares délivreront ces billets aux patrons après en avoir référé à leur administration. Chaque groupe d'ouvriers devra être de 4 au minimum et de 10 au maximum, plus une fraction de groupe s'il y a lieu. Les porteurs de ces billets sont tenus de voyager en groupe à l'aller et au retour; ils sont admis dans les mêmes trains que les voyageurs munis de billets de 3e classe du service ordinaire.

Le retour devra s'effectuer dans le délai correspondant à la série de billets: 7 jours ou cinq jours.

Pour 7 jours, chaque ouvrier paiera de Lille à Paris en 2e classe, 18 fr. 70, et en 3e classe, 12 fr. 20; pour cinq jours, chaque ouvrier paiera de Lille à Paris 16 fr. 85 en 2e classe et 11 fr. en 3e classe.

Le voyage aller et retour au tarif ordinaire coûte 19 f. 50 en 3e classe.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD.— Pour faciliter aux familles leurs voyages à l'Exposition, la Compagnie du chemin de fer du Nord a mis en distribution dans toutes les gares, stations et haltes de son réseau, à destination de Paris (Nord), des billets collectifs de famille de 1re, 2e et 3e classe, présentant sur les prix de deux billets simples les réductions ci-après: 25 % pour une famille de 2 personnes; 30 % pour une famille de 3 personnes; 35 % pour une famille de 4 personnes et au-dessus.

Ces billets ne peuvent être utilisés que par les personnes d'une même famille habitant sous le même toit et composée des époux, ascendants et descendants.

Il sont exclusivement valables les vendredi et samedi de chaque semaine à l'aller et les dimanches et lundis au retour.

Les porteurs de ces billets sont admis dans les mêmes trains que les voyageurs munis de billets du service ordinaire dans les conditions prévues aux livrets et aux affiches de la marche des trains, à l'exclusion des trains suivants:

Ligne de Boulogne à Calais: A l'aller, 12 bis, 18 et 16; au retour, 1 bis, 9 et 7.

Ligne de Lille: A l'aller, 304; au retour, 309 et 315.

Ligne de Saint-Quentin: A l'aller, 106, 122, 180; au retour, 109, 115, 179 et 127.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES. — Des médailles d'honneur et des mentions honorables ont été décernées aux personnes ci-après désignées qui ont accompli des actes de courage et de dévouement et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois d'avril 1900:

Nord. — Médailles de bronze. — MM. Léon Delory, agent de police à Lille; Alphonse Blondeau, receveur de l'hospice de Seclin.

Mentions honorables. — MM. Eugène Cambier, brigadier des douanes à Fretin; François Binet, préposé des douanes à Halluin; Edmond Courtois, marchand de vins à Dunkerque.

Militaires. — Mention honorable: M. Alexandre Pentecouteau, sergent au 1er régiment d'infanterie.

MEDAILLES D'HONNEUR. — Des médailles d'honneur ont été décernées aux ouvriers et employés de notre région dont les noms suivent:

MM. Martial Hanin, journalier dans la maison Vanderbroucque, à Bourbourg; André Kempe, garçon de recettes à la chambre de commerce de Dunkerque; Edmond Pérignon, employé dans la maison Doriel, à Petite-Synthe; Louis Ranson, ouvrier dans la filature Masurel, à Dunkerque; Jules Schill, employé dans la maison Vandenbroucque, à Dunkerque.

LES GREVES EN AVRIL 1900

64 grèves dont 3 lock-outs ont été signalées en mars à l'Office du Travail. Le nombre des ouvriers qui y ont pris part, connu pour 78 d'entre elles, est de 21.271. Il y avait eu, en avril 1899, 33 grèves, et le nombre moyen de celles qui se sont produites au cours du même mois pendant les cinq années antérieures à 1900 est de 41. 11 grèves, dont 1 lock-out, ont été causées par la mise en vigueur de la loi du 30 mars 1900, modifiant la loi du 2 novembre 1892 et unifiant à 11 heures la durée journalière du travail. Un grand nombre de patrons qui, auparavant, faisaient faire 12 heures à leurs ouvriers ont diminué les salaires de 1/12; les ouvriers, de leur côté, ont repoussé cette réduction de salaire. Le mouvement provoqué par l'application de la nouvelle loi a atteint sa plus grande intensité dans les départements et professions suivants: Seine: blanchisseurs, 400 établissements. 6.000 grévistes; Nord: industrie textile, 52 établissements, 4.819; Vosges: industrie textile, 2 établissements, 257 grévistes.

Une grève suivie d'un lock-out, a été suscitée par une demande d'application de la loi de 11 heures. Elle s'est déclarée parmi les cardeurs de laine à Vienne (Isère). 500 ouvriers y ont pris part; 11 patrons ont fermé leurs usines et le nombre des chômeurs s'est élevé à environ 2.000.

Les 84 grèves d'août, dont 31 ont affecté plusieurs établissements, sont dues aux principales causes suivantes: Demandes d'augmentation de salaire, 43; Réductions de salaire, 12; Demandes de modification ou d'unification de tarifs, 4; Demandes de diminution du temps de travail, 9; Modifications à la réglementation du travail, 2; Modifications au règlement d'atelier, 2; Demandes de suppression de la retenue d'assurance, 5; Demandes de renvoi d'ouvriers, contremaîtres ou directeurs, 14; Demandes de réintégration d'ouvriers, 7; Demandes de suppression du travail aux pièces, 2; Solidarité, 3.

Elles ont éclaté dans 38 départements et on en a compté 10 dans le Nord, 9 dans l'Aisne, 7 dans la Seine, 6 dans le Rhône, 4 dans le Maine-et-Loire et les Vosges, 3 dans le Loiret et la Nièvre, 2 dans l'Allier, les Ardennes, l'Ariège, le Cher, l'Isère, la Loire-Inférieure, Saône-et-Loire et Seine-et-Oise, une seule enfin dans 22 autres départements.

Les industries ou professions atteintes se répartissent ainsi: Bâtiments, 24 grèves; industries textiles, 24 grèves; travail des métaux, 72 grèves; blanchisseurs et repasseuses, peigniers 3 grèves; bûcherons, ouvriers en cannes et manches de parapluies, caoutchoutiers, fabricants de charbon de cornue, charretiers, cochers, ouvrières en confection, cordonniers, débardeurs, déchargeurs de charbon, ouvrières d'une fabrique de dynamite, greffeurs de vigne, margeurs lithographes, monteurs en bottines, peintres en voiture, potiers, tanneurs, teinturiers dégraisseurs, 1 grève.

Des 84 grèves commencées en avril, 52 sont terminées. Elles ont duré: Une, 33 jours; 1, 24 jours; 1, 23 jours; 1, 18 jours; 1, 17 jours; 1, 16 jours; 3, 15 jours; 1, 13 jours; 1, 11 jours; 2, 10 jours; 2, 9 jours; 4, 7 jours; 3, 6 jours; 1, 5 jours; 4, 4 jours; 10, 3 jours; 4, 2 jours; et 11, 1 jour ou moins d'une journée.

Si l'on y ajoute 5 grèves commencées antérieurement et qui ont duré respectivement 62, 55, 37, 22, 19 et 22 jours, on constate que 58 grèves ont pris fin au cours du mois d'avril et ont donné lieu à: 7 réussites; 34 transactions; 17 échecs.

LA SITUATION DU TRAVAIL DANS LE NORD

Le Bulletin de l'Office du Travail publie l'analyse par département, des renseignements fournis 1° par les Chambres de commerce, Conseils de prud'hommes, Associations patronales, etc.; 2° par les correspondants, nous y remarquons:

Dans l'industrie lainière à la fin du 1er trimestre 1900, un ralentissement du travail s'est produit dans la région d'Avesnes. Le travail a été surtout irrégulier; on attribue cette modification de la situation aux fluctuations du marché à terme des laines sur la place de Roubaix. Dans la région d'Halluin, la situation générale et l'activité du travail au commencement de l'année 1900 ont été satisfaisants dans l'ensemble des industries; il n'y a pas eu d'ouvriers en chômage. La durée du travail journalier a été de 11 heures environ.

Le Bulletin de l'Office du Travail publie l'analyse par départements des renseignements fournis par les Chambres syndicales ouvrières et par les secrétaires des bourses de travail, nous y remarquons:

Nord. — Pas de chômeurs chez les mineurs de Sin-le-Noble. A Lille les boulangers comptent un peu moins de 2 % des leurs sans ouvrages et 5 % sans place à demeure. 2 % chez les relieurs-papetiers. Un peu moins de 3 % chez les typographes de Cambrai, de même chez ceux de Douai. Pas de signalés chez ceux de Dunkerque, qui sont plus occupés que l'an dernier. A Lille 3 % de chômeurs chez les lithographes, pas de signalés chez les typographes. Chez les trieurs l'activité déjà signalée s'est maintenue à Avesnes-les-Aubert, Haspres, Saulzoir; cependant dans ce dernier centre, une partie des ouvriers abandonnent leurs métiers par suite des bas prix de façon et vont travailler dans les usines des environs. A Tourcoing, les trieurs de laine estiment qu'un tiers des leurs sont inoccupés. Travail toujours actif chez les imprimeurs sur tissus de Marly. Chez les tullistes de Caudry ouvrage moins abondant que l'an et que le mois derniers et 11 % de chômeurs; la réduction de la durée du travail déjà signalée, atteint 250 ouvriers. Chez les tapissiers de Tourcoing, 1 % de chômeurs, journée de 11 heures et ouvrage plus abondant que l'an et le mois derniers.

A Armentières, pas de chômeurs chez les charpentiers. De même à Tourcoing, 3 % chez les charpentiers.

1 % chez les tonneliers de Dunkerque. Pas de signalés chez les ébénistes de Felleries. A Cambrai, de même chez les mouleurs en métaux qui font la journée de 12 heures. Chez ceux de Tourcoing 1 % de chômeurs. A Lille, pas de signalés chez les ouvriers sur métaux. Quelques établissements font encore des heures supplémentaires. De même pas de chômeurs chez les métallurgistes de Maubeuge et de Saint-Amand. A Cousolre, 7 % et ralentissement du travail chez les marbriers en cheminées. Journée de 11 heures et travail toujours actif chez les marbriers en pendules. Même durée du travail à Dunkerque chez les marbriers-tailleurs de pierres. Chez les marbriers de Jeumont, pas de chômeurs et journée variant de 10 à 11 heures. A Dunkerque, chez les maçons, ouvrage plus abondant que l'an et que le mois derniers et 9 % de chômeurs. Chez les peintres d'Armentières, pas de signalés et ouvrage plus abondant que l'an et que le mois derniers. Pas de chômeurs chez les verriers de Dorignies, de Lourches et de Fresnes. Chez ceux d'Escaupont, l'arrêt d'un four pour réparations a mis 80 ouvriers en chômage.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les trompes des tramways

Roubaix, 28 mai 1900.

Monsieur le directeur-propriétaire du « Journal de Roubaix »

Encore un mot au sujet des trompes des tramways, la Compagnie va probablement répondre que leur suppression occasionnera des accidents, on pourra alors lui rappeler l'exemple du Havre, où la municipalité a exigé un filet protecteur en avant des voitures, ces filets très pratiques n'ont que le défaut d'augmenter les frais d'exploitation.

Pendant qu'ils y sont, les pétitionnaires pourraient réclamer les améliorations suivantes:

1. — Installation d'un kiosque, chauffé l'hiver, place de la Gare; nettoyage et agrandissement de celui de la Place.

2. — Suppression des anciennes voitures dans lesquelles on ne peut entrer qu'en se tirbouchonnant. Installation de tabliers de cuir, à rabattre en cas de pluie, la Compagnie doit bien cela aux ouvriers qui ne peuvent se payer un intérieur.

3. — Défense de prendre un nombre de voyageurs supérieur à celui indiqué sur les voitures. On pourrait ajouter « Chauffage des voitures en hiver », mais comme ceci écornerait le dividende, je doute du succès.

Je vous remercie, Monsieur le directeur, d'avoir bien voulu accepter ces quelques idées générales sur l'exploitation de la Compagnie des Tramways et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Un Roubaisien.

Monsieur le rédacteur du « Journal de Roubaix »

J'ai recours à votre obligeance pour insérer dans votre plus prochain numéro l'article suivant:

« Merci aux généreux donateurs ». L'Association amicale des anciens élèves de la rue du Flocon, à Tourcoing, adresse ses remerciements aux généreux donateurs, qui ont bien voulu lui faire parvenir de nombreux prix, destinés au concours de tir, qui aura lieu les dimanches 10, 17 et 24 juin prochain.

La liste des prix et le règlement paraîtront incessamment.

Vous remerciant à l'avance, je vous présente, Monsieur, mes sincères salutations.

Le secrétaire de l'Association,
Béghin.

PETITE CORRESPONDANCE

D. E. — Voyez un agent de change.

E. B., C. S. T. 9. — Non.

Un lecteur assidu. — Il faut réclamer au bureau de poste de Roubaix, muni du récépissé de votre mandat.

A.L.M.X. — Voyez M. le Maire de votre commune ou son secrétaire et soumettez-lui le cas.

A.P. 68. — Dans le courant du mois de juillet prochain, vous irez soumettre vos cas à l'employé de la Mairie chargé de service. (Bureau des renseignements.)

BELGIQUE

BRUXELLES

LES FIANÇAILLES DU PRINCE ALBERT DE BELGIQUE. — Le « Moniteur » de ce matin annoncera les fiançailles du prince Albert de Belgique à Son Altesse Royale la princesse Elisabeth Valérie, duchesse en Bavière, née à Possenhofen le 25 juillet 1876.

La fiancée est la deuxième fille de S. A. R. le prince Charles-Théodore, chef de la maison ducale de Bavière et de la duchesse Marie-Josèphe de Bragance, infante de Portugal.

RENAIX

LA GREVE DES TISSERANDS. — Le syndicat patronal nous communique la note suivante:

« Un assez grand nombre de tisserands ayant manifesté le désir de se remettre à la besogne, le syndicat des patrons avait, il y a huit jours, décidé de faire une tentative de reprise; cette tentative devait durer jusqu'au 1er juin et à cette date, le syndicat s'était réservé de prendre la décision que comporterait alors la situation.

» Cette réunion a donc eu lieu au local du syndicat (café Richard). Il a été établi que sur les 1622 métiers que possèdent les 19 patrons syndiqués, 450 fonctionnent. Il a de plus été décidé à l'unanimité, que les établissements contiueraient à travailler en attendant la rentrée complète des ouvriers tisserands.

» Le président de la Chombre de Commerce, qui avait été prié de présider les réunions du syndicat, a décliné cette mission à cause de certaines insinuations mensongères, d'ailleurs.

» Le syndicat des patrons s'est formé d'un commun accord le 1er mai. Son but principal était de maintenir et de relever l'autorité des patrons qui, isolés, ne pouvaient se défendre contre les prétentions du syndicat des tisserands. Les réunions du syndicat des patrons seront désormais présidées par les membres à tour de rôle. »

Notre correspondant particulier nous écrit: Renaix 1er juin. Aujourd'hui, jour fixé pour la rentrée des ouvriers, voici la situation exacte. Le tissage Cyr Cambier, rue du Puits à l'eau, continue à marcher comme précédemment, ainsi que le tissage Joseph Dopchier, rue Jean de Nassau.

L'établissement Vanloo, rue de Ninove, est complet depuis quelques jours, ainsi que celui de Waelens-Gilbert, rue d'Ellezelles. Chez M. Auguste Fouc